

Conseil communal de Lausanne

Postulat : Créons un terrain multisport football/basket pour les quartiers de Montchoisi, Chandieu, Jurigoz et alentours

Des terrains multisport football/basket librement utilisables ont été créés dans les zones de la Bourdonnette et de Boisy.

Malheureusement une telle infrastructure n'existe pas pour les quartiers de Montchoisi, Chandieu, Jurigoz et alentours. Aujourd'hui, le seul terrain praticable pour la jeunesse de ces quartiers est celui du Collège de Champittet, mais ce dernier est réservé exclusivement aux membres de cette école. Conséquemment, les seuls terrains accessibles sont ceux des quartiers nord de la ville (Grand-Vennes, Praz-Séchaud, Boisy) ou dans l'ouest lausannois (Renens, Chavannes, Bourdonnette).

La création de cette infrastructure permettra aux jeunes des quartiers de Montchoisi, Chandieu, Jurigoz et alentours, de faire du football et/ou basket proche de leur domicile menant à un meilleur équilibre de vie ainsi qu'à une intégration sociale des différentes communautés présentes dans ces quartiers.

Le terrain idéal pour créer cette infrastructure existe et est l'ancien de terrain de foot de la Croix-d'Ouchy qui se trouve entre l'école et le Sacré Cœur. En comparaison d'un terrain en herbe, notons qu'un terrain multisport induit un entretien moindre et une praticabilité par presque tous les temps.

Ce postulat invite la Municipalité à étudier l'opportunité de rénover l'ancien terrain de football de la Croix d'Ouchy en un terrain multisport football/basket à l'image de ce qui a été fait à la Bourdonnette et à Boisy.

Lausanne, le 2 juin 2020

Fabrice Moscheni



Guy Gaudard



Diane Wild



Jean-Daniel Henchoz

